



## FRANCE

# Le « CP à 12 », référence de la politique d'égalité des chances

Selon un sondage du syndicat SNUipp-FSU, les enseignants plébiscitent le dispositif

## ANALYSE

Difficile de retracer l'émergence du « CP à 12 », slogan de campagne d'Emmanuel Macron qui résonne, aujourd'hui, comme la mesure sociale de ce début de quinquennat. « C'est la première chose dont nous avons parlé avec Emmanuel Macron lorsqu'il préparait sa campagne », écrit Jean-Michel Blanquer dans son dernier livre, *Construisons ensemble l'école de la confiance* (Odile Jacob, 240 pages, 17,90 €). Dans *L'École de demain* (Odile Jacob, 2016), celui qui était encore directeur de l'Essec plaide déjà pour une division par deux de la taille des classes, mais plutôt à l'école maternelle.

Depuis la rentrée 2017, les « CP12 » – comme les surnomme le ministre de l'éducation –, inspirés du projet américain STAR (pour *Student-Teacher Achievement Ratio*) mené dans le Tennessee il y a trente ans, sont devenus la référence en matière de politique d'égalité des chances. Un mantra politique résonnant bien au-delà du périmètre de l'école. Les dédoublements sont aussi au cœur du « plan pauvreté » qui devrait être présenté en juillet. Dans le champ des solidarités et de la santé, à la cohésion des territoires, dans les ministères, dans les cabinets et dans les assemblées, l'expression est dans tou-

tes les bouches. Une illustration de l'idée, partagée en Macronie, que « faire du préventif vaut mieux que du curatif ».

Dans les classes, en revanche, le dispositif est encore circonscrit. Même si les dédoublements montent en puissance en septembre 2018 – pour concerner quelque 5 400 classes de CP et désormais aussi de CE1 –, la division des effectifs ne concerne, jusqu'à présent, que 2 200 classes dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés – les REP+. Et encore : si, pour les quatre cinquièmes d'entre elles, un enseignant fait classe à une douzaine d'élèves, dans le cinquième restant, à défaut de pouvoir « pousser les murs », comme disent les professeurs, ils sont deux à se partager une classe de 24 enfants.

### Pari budgétaire

Pour les premiers concernés, au terme de cette année scolaire, le satisfecit n'en est pas moins largement partagé. L'enquête rendue publique, le 25 juin, par le SNUipp-FSU – syndicat qui n'a jamais fait secret de ses réserves sur le financement de la mesure – le confirme. Neuf enseignants sur dix, parmi ceux qui expérimentent ces dédoublements, estiment que le climat scolaire s'est amélioré, que leurs pratiques ont évolué, qu'ils peuvent individualiser leurs pratiques... Pour sept sur dix d'entre eux, les compétences des élèves

sont acquises plus rapidement.

Mais ces enseignants racontent aussi, même si c'est dans une moindre mesure, la pression hiérarchique qui s'est accrue ; des tensions avec les « collègues » qui voient, en CM1 et CM2 notamment, les effectifs dans leur classe « grimper » ; enfin, leur incompréhension face à l'objectif assigné par le gouvernement : atteindre « 100 % de réussite au CP ». Comme si le fait d'être douze, d'un coup de baguette magique, pouvait gommer toutes les difficultés.

Budgétairement, même si 3 881 créations de poste sont prévues au primaire pour 2018-2019, mettre en place des classes de 12 élèves n'en relève pas moins du pari. Des postes du dispositif « plus de maîtres que de classes » porté par la gauche ont dû être rendus – les trois quarts, estime-t-on au SNUipp-FSU. Les territoires ruraux et les maternelles ont aussi été contraints de se serrer la ceinture, même si le gouvernement, baisse des effectifs d'élèves à l'appui, dément le « jeu de vases communicants » dénoncé sur le terrain. Autrement dit, qu'il « déshabillerait » les zones rurales pour « rhabiller » les zones prioritaires.

Les observateurs de l'école ont, eux, sorti leur calculatrice : d'après l'Observatoire des inégalités, un peu plus d'un quart des élèves défavorisés du primaire bénéficient des dédoublements de



CP sur l'ensemble du territoire. Même si la mesure se déployait tout au long du quinquennat, encore beaucoup d'enfants passeraient entre les mailles de ce «*filet pédagogique*», soit parce qu'ils sont scolarisés ailleurs qu'en ZEP, soit parce qu'ils ne sont ni au CP ni au CE1. «*On ne peut pas parler d'une politique sociale quand on touche un tel ratio de la population ciblée*», dénonce le sociologue Louis Maurin. Selon une note du service statistique du ministère de l'éducation publiée en février, les écoles labellisées REP + accueillent moins de 8 % des écoliers du public.

Comme d'autres spécialistes, Louis Maurin s'interroge sur le choix du «*seuil*» de 12 élèves. «*A 16, on dégagerait des moyens pour réduire, plus largement, la taille des CP*», assure-t-il. C'est aussi le calcul qu'a fait l'universitaire Pierre Merle, arguant d'une dépense en professeurs et en espaces «*bien moindre*» à quatre élèves près. «*Grâce aux moyens économisés en CP et en CE1 avec des classes de 16 élèves, il serait possible d'appliquer aussi cette mesure, en REP+, aux classes de 6<sup>e</sup>, pour favoriser la transition entre l'élémentaire et le collège*», fait valoir ce chercheur.

De fait, si le cours préparatoire est reconnu comme une classe charnière, beaucoup, au sein de la communauté éducative, ne veulent pas croire pour autant que «*tout est joué au CP*». ■

MATTEA BATTAGLIA

## Une prime pour enseigner en REP +

C'est en septembre que les personnels des réseaux «*REP +*» commenceront à toucher la prime de 3 000 euros promise, durant la campagne, par Emmanuel Macron. Une partie, du moins : 1 000 euros nets mensualisés leur seront versés durant l'année 2018-2019, précise-t-on au ministère de l'éducation. En bénéficieront 41 000 enseignants, mais aussi 900 personnels d'encadrement et 3 800 personnels administratifs, techniques ou médicaux. Le reste de la prime devrait leur être versé, en deux tranches, sur les deux années suivantes. Mais une part «*minoritaire*» pourrait être conditionnée à la «*réalisation d'un projet d'établissement collectif ou aux résultats des élèves*», confirmait-on dans l'entourage de M. Blanquer, le 2 juillet, après l'annonce, dans *Les Echos*, d'une prime en partie «*modulable*». «*C'est une piste de travail, parmi d'autres, avec les syndicats.*»